

Nouvelle attestation d'études collégiales (AEC)

Automatisation industrielle

Le Collège de Maisonneuve a effectué en 2021 une révision de son **AEC en Automatisation industrielle**. Elle regroupe les modules qui correspondent aux modules des anciennes AEC en Automatisation industrielle I (AEC - ELJ.1G) et en Automatisation industrielle II (AEC - ELJ.1H). Il est à noter que, pour des raisons organisationnelles, les modules seront dorénavant offerts tels qu'ils ont été conçus, sans possibilité de jumelage.

Tout comme c'était le cas avec les AEC qu'elle remplace, l'**AEC en Automatisation industrielle** exige des compagnons et apprentis électriciens qui désirent s'y inscrire de détenir un diplôme reconnu en électricité.

Logigramme

Voici la séquence des modules de la nouvelle **AEC en Automatisation industrielle** :

▪ Panneaux de contrôle
▪ Mesure et instrumentation
▪ Initiation aux automatismes de base
▪ Analyse structurée des systèmes séquentiels
▪ Régulation industrielle
▪ Automatismes avancés
▪ Systèmes d'entraînement de moteurs à vitesse variable
▪ Automatisation d'un procédé industriel
▪ Terminaux opérateurs
▪ Réseaux industriels
▪ Dépannage des systèmes automatisés